

OEUVRES
DE
FRANÇOIS VILLON

Il a été fait de cette édition un tirage spécial, ainsi composé :

30 exemplaires sur papier de Chine, à 30 fr. le volume.

100 exemplaires sur papier Whatman, à 20 fr. le volume.

130 exemplaires, tous numérotés.

OEUVRES
DE
FRANÇOIS VILLON

PUBLIÉES

Avec Préface, Notices, Notes et Glossaire

PAR

PAUL LACROIX

Conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal



PARIS
LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

Rue Saint-Honoré, 338

M DCCC LXXVII



PRÉFACE

L'ÉDITION des Œuvres complètes de François Villon publiée en 1832 par l'abbé Prompsault est bien loin de mériter le discrédit dans lequel on l'a vue tomber peu de temps après son apparition. Ce discrédit fut le résultat d'une querelle littéraire qui s'était engagée alors entre l'éditeur de Villon et le savant imprimeur Crapelet, éditeur de la collection des *Monuments de l'ancienne langue française*.

Cette querelle donna lieu à une polémique très-ardente, où l'avantage parut rester à Crapelet, qui signalait *deux mille* fautes dans la publication de son antagoniste.

Nous nous empressons de reconnaître que, si l'éditeur de Villon avait commis, en effet, un bon nombre des fautes qu'on lui reprochait, la plupart de ces fautes ne pouvaient être attribuées qu'à l'imprimeur de son édition. On était en droit de critiquer sans doute plus d'une note, où Prompsault n'avait pas bien compris ni expliqué le sens de son auteur; mais il fallait lui savoir gré des améliorations qu'il avait introduites dans son livre, en rétablissant avec bonheur une quantité de vers restés défectueux dans toutes

les éditions précédentes, en recueillant d'excellentes leçons, en rétablissant des mots omis, en redressant des phrases boiteuses, en éclaircissant des passages obscurs, etc. Ses notes critiques ne valaient pas, il est vrai, son travail bibliographique, auquel on a dû enfin un bon texte de Villon.

C'est là le texte que nous avons adopté, en 1854, pour une édition nouvelle, où l'on trouvait toutes les modifications nécessaires que Prompsault y eût apportées lui-même s'il avait revu son premier travail. Ainsi pensions-nous avoir beaucoup amélioré ce texte, non-seulement au moyen de la ponctuation, mais encore par des changements que le sens nous avait presque partout indiqués. Quant aux notes historiques et explicatives, nous ne les avons pas empruntées aussi volontiers à notre prédécesseur. Nous lui laissâmes bien des variantes, qui ne sont que des altérations grossières de l'original, et qui ne méritaient pas d'être recueillies; il suffisait de conserver celles où l'on trouve un sens admissible, et qui semblaient avoir quelque raison d'être, sans avoir besoin de mentionner particulièrement toutes les éditions qui avaient fourni ces leçons. Il nous avait paru préférable de réunir les variantes sous quatre désignations caractérisées, comme se rapportant à quatre espèces de sources principales, savoir : l'édition *la plus ancienne* ou *la première*, selon Prompsault; les éditions *anciennes*, c'est-à-dire imprimées à la fin du XV^e siècle; les éditions *gothiques* ou publiées au XVI^e, avant 1533, et enfin l'édition de Clément Marot.

Nous ne pouvions nous dispenser de profiter également des heureuses découvertes que M. Prompsault avait faites dans des manuscrits, qui lui ont permis d'imprimer plusieurs pièces inédites, outre diverses additions au texte du *Petit* et du *Grand Testament*. Ces additions et ces pièces nouvelles faisaient donc partie de notre première édition; nous avons seulement modifié l'ordre dans lequel Prompsault